

du tarif préférentiel britannique dont l'Afrique du Sud jouit encore. Dans sa déclaration, M. Jamieson a aussi évoqué d'autres mesures touchant les relations économiques avec la Namibie. En faisant part de ces décisions, il a bien précisé que le gouvernement du Canada continuait d'espérer que le problème de l'Afrique du Sud se réglerait pacifiquement. Il a déclaré que le Canada maintiendrait ses relations diplomatiques avec ce pays et a souligné que la situation ferait l'objet d'un examen permanent.

### **Afrique de l'Ouest et de l'Est**

L'instabilité régnant dans la corne de l'Afrique a, elle aussi, suscité l'inquiétude croissante de la communauté internationale. Le vieux différend opposant l'Éthiopie et la Somalie au sujet du désert de l'Ogaden, qui s'étend au sud-est de l'Éthiopie a d'abord donné lieu à des escarmouches frontalières, puis à des combats en règle à la suite desquels d'importantes villes éthiopiennes sont passées aux mains des guérilleros soutenus par la Somalie. Ces incidents et leurs répercussions dans la corne ont ouvert la porte à l'intervention étrangère, ce qui pourrait avoir des conséquences troublantes pour la stabilité de l'Afrique.

L'Ouganda s'est attiré le blâme de la communauté internationale pour ses violations flagrantes et répétées des droits de la personne. Après avoir appris les circonstances suspectes qui ont entouré la mort de l'archevêque Luwum et de deux ministres du cabinet ougandais en février, le gouvernement du Canada a fait part de sa vive inquiétude au gouvernement de l'Ouganda. Sur le plan international, il a également rappelé l'intérêt qu'il porte à la question des droits de la personne en déposant devant la Commission des droits de l'homme de l'ONU une résolution demandant une enquête complète sur la situation en Ouganda.

L'année 1977 a également été le témoin de la désintégration de la Communauté de l'Afrique orientale et de l'augmentation des tensions entre le Kenya et la Tanzanie. En représailles contre la décision du Kenya de mettre sous séquestre la *East African Airways* à l'occasion du dixième anniversaire de la déclaration

d'Arusha, la Tanzanie a fermé sa frontière à toute circulation par voie de terre. Après l'échec des négociations sur la réouverture des frontières, le Kenya, de son côté, a frappé d'interdiction la circulation aérienne. Cette dernière série d'événements a mis un terme à la presque totalité des activités de la Communauté et a entraîné le rapatriement de ses fonctionnaires, en dépit de la décentralisation régionale que nombre de sociétés et d'établissements de recherche avaient déjà réussi à accomplir en Afrique orientale.

Le Canada, qui avait fait bon accueil à l'élection du Nigéria au Conseil de sécurité en 1977, continuera, dans les domaines d'intérêt commun, de suivre de près la politique étrangère active de cette nation, s'intéressant surtout à sa participation à la recherche de solutions pacifiques aux problèmes de l'Afrique du Sud.